

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique 94314 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9112

Société : Royal AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : BEN BRIK Laïla

Date de naissance : 18-08-1989

Adresse : 135 Bd Oued Sabou Résidence Chorouh

Quartier : CABA

Tél. : 06 10 8592 94

Total des frais engagés : 5400,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Date de consultation : 06/09/2021

Nom et prénom du malade : BEN BRIK Laïla

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : amitopie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 01/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Salin	Date	Montant de la Facture
 Bd Oum Rabie Mag. sin. 33.572 Tel. 061-912211 ABDERAHMANE	Salin	061-912211 06/09/2021	7575 7575

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	2/11/2021					4800.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch, likely a maxillary arch, with teeth numbered 1 through 8 on both the upper and lower arches. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the center and 8 at the corners. A coordinate system is overlaid on the arch, with the horizontal axis pointing to the left and the vertical axis pointing upwards. The vertical axis is labeled 'M' at the top, and the horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'B' on the right. The teeth are represented by circles with numbers, and the archwire connecting them is shown as a series of small circles.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur BENNOUNA Kamal

OPHTALMOLOGISTE

Diplômé de La Faculté de Médecine de Montpellier

MALADIES et CHIRURGIE des YEUX

CHIRURGIE de la MYOPIE AU LASER

ANGIOGRAPHIE - LASER

06/09/2021

اء فى Casablanca Le ,

Madame BEN BRIK Laila

UNE PAIRE DE LUNETTES + MONTURE :

VERRES PROGRESSIFS

Oeil Droit : $(90^\circ - 1,00) - 3,50$, Addition + 2,00

Oeil Gauche : (70⁰ - 0,25) - 3,00 , Addition + 2,00

25, 20
Zaleng
1 pth. 0

$$\frac{175^{\circ} \times 2 \text{ m/s}}{1 \text{ ft} \times 31}$$

vis med (minidex)

2 3 ~~4~~

77 زنقة الأمير مولاي عبد الله (زاوية شارع للاياقوت) - الدار البيضاء

77, Rue Prince Moulay Abdellah (Angle Bd. Lalla Yacout) - Casablanca

الدكتور بنو نة كمال

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

مونیولی

أشعة الليزر

SYNTHEMEDIC

22-24 Rue Zoubeir Ibnou
El Aouam 20500 Casablanca

R P G : 175.00

مکالمہ فلسفیہ

Dr BENNOUNA Kama
OPHTHALMOLOGISTE
7, Rue Prince My Abdellah - 1
TEL: 0522 27 51 75 / 05 22 47 08

زنقة الأمير مولاي عبد الله 77

77, Rue Prince Moulay Abdellah (Angle Bd. Lalla Yacout) - Casablanca

05 22 27 51 75
05 22 47 08 90



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais bhira JADIDA

Casablanca

RC Casa:264242 - Patente : 30011275

ICN:002212845000644
INP:33410708

Facture N°: 000255

Casablanca, le 20/11/2021

Mme Ben BRIK Laïla Doit

Monture des Verres	Vision de toi	Vision de Prés	Doubles Foyers	Varilux
Réf AR				134
Réf AR				534
Monture		Plastique		800,-
V.L : - OD	3.50 (-100 à 90)			2000,-
- OG	3.00 (-0.25 à 70)			2000,-
V.L : - OD				
- OG				
ADD./	+2.00			
TOTAL				4800,-

Arrêtée la présente facture à la somme de...

Quatre mille

Quatre cent DH